

www.israelentrelignes.com

www.israel-suisse.org.il

N° 46 – Semaine du 11.11 au 17.11.2019

Très forte amende pour l'entreprise responsable de la marée noire

La société responsable de la pire marée noire en Israël vient d'être condamnée à une amende de 100 millions de shekels (26 millions d'euros, 28 millions CHF). En 2014, à cause d'une brèche dans un pipeline de la société Eilat-Ashkelon, quelque 5 millions de litres de pétrole s'étaient répandus sur le site de la réserve naturelle d'Avrona en plein désert. Il s'agit du plus grand désastre écologique qu'Israël ait connu et la région, située entre la mer Rouge à Eilat et la Jordanie, en subira encore longtemps les conséquences.

« Nous n'avons aucune expérience dans la manière de gérer une telle pollution. Le nettoyage pourrait prendre des mois, voire des années » avait déclaré Tali Tenenbaum, la porte-parole de l'Autorité de la nature et des parcs après la fuite.

La société Eilat-Ashkelon a été officiellement déclarée responsable du pipeline endommagé et du déversement qui s'est ensuivi. L'amende servira à indemniser les plaignants, dont les riverains, et à nettoyer et restaurer la zone touchée.

).



Marée noire dans la réserve naturelle d'Evrona (photo : Noam Weiss – Society for the Protection of Nature in Israel להגנת הטבע, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=37497016>

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :

IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

Autres informations :

Les responsables de la marée noire devront payer (en anglais), Ynet

<https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-5621089,00.html>

Tel-Aviv : des embouteillages à n'en plus finir et des solutions qui présentent des failles

Parmi les villes où l'on circule le plus difficilement, Tel-Aviv occupe le numéro 4 de ce triste classement mondial. D'après une étude de l'application Waze, il faut en moyenne 2,38 minutes pour avancer d'un kilomètre à Tel-Aviv. Rien d'étonnant, donc, si les habitants de cette ville qui ne propose que des bus et des sherout (le sherout est un minibus jaune conçu pour recevoir dix voyageurs) se rabattent sur d'autres moyens de transport dont notamment les trottinettes électriques qu'on peut louer via une application.

Tel-Aviv se bat depuis plusieurs mois contre le chaos dû à ces trottinettes qui, une fois que les utilisateurs n'en ont plus besoin, sont abandonnées n'importe où sur les trottoirs. Désormais, il faudra les garer dans des zones prévues à cet effet et elles seront également munies d'une plaque minéralogique qui permettra d'identifier le conducteur en cas d'infraction. En raison du climat et suite au fait que Tel-Aviv est une ville relativement plate, les trottinettes électriques sont un moyen de locomotion très apprécié. Depuis mai dernier, la municipalité tente, par le biais de contrôles et d'amendes d'un montant de 250 shekels (environ 65 euros, 71 CHF) de faire comprendre aux utilisateurs de ces trottinettes qu'il leur est interdit de rouler sur les trottoirs. Jusqu'ici, 9 000 personnes ont été pénalisées, mais le message est loin d'être passé. Par ailleurs, les utilisateurs ne respectent pas tous l'obligation de porter un casque. En plus des mesures qu'elle a déjà prises, la municipalité a développé une application permettant de signaler les contrevenants.



Utilisatrice d'une trottinette électrique sur la promenade de Tel-Aviv. Elle devrait normalement porter un casque (photo : KHC).

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :

IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

Autres informations :

Les trottinettes électriques auront dorénavant une plaque minéralogique (en anglais), Calcalist

<https://www.calcalistech.com/ctech/articles/0,7340,L-3773212,00.html>

Israël investit moins dans son système de santé que la moyenne des pays de l'OCDE

Les résultats de l'étude « La santé en un coup d'oeil », qui compare les indicateurs clés sur l'état de santé et la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE sont inquiétants. Avec 2 780 dollars par personne et par an, Israël investit nettement moins d'argent dans la santé de ses citoyens que les autres pays de l'OCDE dont la moyenne est de 4 000 dollars. Les dépenses ne représentent que 7,5 pour cent du PIB contre une moyenne de 8,8 pour cent pour les pays de l'OCDE. Le rapport confirme que ces chiffres n'ont pas bougé depuis 2013. « L'étude montre que dans le pays certaines tendances se dégagent » a déclaré le ministère de la Santé. « Nous voyons que nous devons relever plusieurs grands défis l'année prochaine ».

Entre autres problèmes, Israël n'a pas assez de lits d'hôpitaux et manque de médecins. A noter d'ailleurs que parmi ces derniers la moitié a plus de 55 ans (dans le rapport OCDE, seuls les médecins en Italie sont plus âgés). Bien que l'espérance de vie en Israël soit supérieure à la moyenne de l'OCDE avec 82,6 ans, Israël a le plus fort taux de mortalité évitable, par exemple dans certains cancers qui auraient pu être traités s'ils avaient été dépistés à temps. Pour les années précédentes, on note un nombre accru de décès suite à des maladies des voies respiratoires comme la pneumonie et la grippe, notamment chez les patients âgés. Cette année, les vaccins contre la grippe ont été fournis très tardivement aux médecins : ils ont en effet été proposés début novembre au lieu de septembre.



Manque de lits, manque de médecins : Israël doit impérativement investir davantage dans son système de santé (photo : Pixabay)

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :

IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

Autres informations :

Israël investit trop peu dans son système de santé (en anglais), JPost
<https://www.jpost.com/Israel-News/Israel-invests-less-in-healthcare-than-most-other-OECD-country-607185>

Vos interlocuteurs :

Rédaction : Katharina Höftmann. Elle a travaillé pour le bureau de la dpa à Tel-Aviv et pour WELT ONLINE. Actuellement, elle travaille comme journaliste indépendante et comme auteure. E-mail : hoeftmann.k@gmail.com

Traduction française : Jeannette Milgram, Netanya

Responsable projet pour le comité directeur du GIS : Jacques Korolnyk; e-mail : jacques.korolnyk@israel-schweiz.org.il

Contact pour les lecteurs francophones : Yves Darmon; e-mail : Yves.darmon@israel-suisse.org.il

Pourquoi cette newsletter ?

Le service d'information du Groupe ISRAEL-SUISSE (GIS) vous renseigne sur des sujets passionnants généralement ignorés par la presse internationale. Par ailleurs, ce service vous propose un rapport mensuel complet sur des thèmes variés dans les secteurs suivants : arts et culture, sciences et recherche, santé et médecine, économie et finance, énergie et environnement, société et divers. De plus, le GIS aide les journalistes dans leurs recherches et leur fournit des compléments d'information sur les sujets qu'ils souhaitent aborder.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :

IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**